

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 avril 2021

Président : Monsieur Didier Bazin.

Présents : MM. Jean-Michel Napieray, Jean-Christophe Pavy, Brizline Crépin, Axelle Fonferrier, Laure Honoré, Raphaël Devianne, Tristan Leroux, Baptiste Bazin, Cyril Thirion.

Absente excusée : Madame Isabelle Kronek.

Secrétaire de séance : Madame Laure Honoré.

Ordre du jour :

X Fixation du taux des 2 taxes :

La taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.

Le conseil décide à l'unanimité de reconduire les mêmes taux pour 2021.

X Budget primitif 2021 :

Monsieur le maire fait une présentation du budget 2021 :

Les investissements prévus cette année sont :

- Mise en sécurité Carrefour rue des Vertes Feuilles,
- Réparation de la chaussée rue de Chevru,
- Création de Trottoirs rue des Tourelles,
- Installation clôture cimetière,
- Remplacement Lanterne,
- Achat de petit matériel (Nettoyeur Haute Pression),
- Panneaux signalétiques.

Section Fonctionnement :

- Dépenses : 248 478.85 Euros
- Recettes : 248 478.85 Euros
-

Section Investissement :

- Dépenses : 78 268.98 Euros
- Recettes : 128 818.44 Euros

Après présentation du budget et explications sur les différents postes, le budget est mis au vote et adopté à l'unanimité.

X Délibération sur le projet de « parc photovoltaïque » :

Monsieur le Maire fait une présentation de la rencontre avec la communauté de communes sur le projet de la société TSE et du propriétaire des terrains de la carrière. Il en ressort que le projet est réglementairement possible.

Après échanges entre les membres du conseil, Monsieur le Maire soumet au vote le choix de donner un avis favorable :

- au projet présenté par la Société TSE d'un parc photovoltaïque sur les terrains remblayés de la carrière
- à l'évolution du document d'urbanisme en vigueur afin d'établir un zonage et un règlement permettant l'édification d'installations photovoltaïques ainsi que les constructions, aménagements et travaux nécessaires au projet.

La délibération est adoptée à la majorité par 8 voix pour et 2 voix contre.

X Élaboration du PLH : arrêt du projet :

X Le Conseil Communautaire de la CCRV a arrêté le Programme Local de l'Habitat, en date du 26 mars 2021. Monsieur le Maire fait une rapide présentation du projet. Le conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable au PLH.

X Questions diverses

- La rencontre avec la société Eléments sur un projet éolien a été annulée et reportée au lundi 26 avril 2021.
- Dans le cadre des directives de l'Etat pour améliorer la couverture mobile, la société Free a été mandatée pour implanter une antenne relai dans un délai de 2 ans maximum. Celle-ci sera support de tous les opérateurs. Le choix de l'emplacement est en cours de réflexion.

La séance est levée à 22h.